



Note aux Etudiants en 6ème Année Dépôt des carnets de stage

Les étudiants qui sont actuellement en Pharmacie Clinique et Hospitalière, en Biologie, en Officine et en Industrie et qui achèveront leur stage le **29 Février 2020** doivent impérativement déposer leurs carnets de stage en 4 exemplaires et la fiche d'évaluation (**sous plis confidentiel**) comme suit :

- Pharmacie Clinique et Hospitalière et Biologie : le **Mardi 10 Mars 2020**.
- Officine et Industrie : le **Mercredi 11 Mars 2020**.

à la **Direction des Stages de la Faculté de Pharmacie (de 8H00 à 13H00)**.

- L'examen oral aura lieu au mois d'Avril 2020, la date exacte sera fixée ultérieurement.

La Directrice des stages

Pr. Amel El Fray Rhim

Remarque :

- Le Dépôt peut être réalisé par une tierce personne.
- Tout stagiaire qui n'aura pas déposé son carnet de stage dans les délais ne sera pas autorisé à passer l'examen de stage.